



FORMATION

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (INTÉGRANT LES RÉFORMES 2021 DU DROIT DES SÛRETÉS ET DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ)

27 septembre 2022

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

IRPI - Sujets transversaux

Intervenants : Nicolas BINCTIN (professeur agrégé des Facultés de droit) et Pascal RUBELLIN (docteur en droit, maître de conférences à l'université de Poitiers [HDR](#))

Objectifs :

- > Comprendre les influences du droit des entreprises en difficulté sur l'appropriation et l'exploitation des biens intellectuels
- > Identifier les réflexes à adopter pour la préservation des biens intellectuels en présence d'un partenaire soumis à une procédure collective
- > Pouvoir enchérir dans une procédure pour acquérir des actifs intellectuels

Public concerné : Juristes, avocats, conseils en propriété industrielle, mandataires de justice (administrateurs judiciaires et



mandataires judiciaires)

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 44 41 56 16](#)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils). *Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI).*

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)